

Covid19 Protocole Temps Collectifs

du 26 Avril au 14 Mai 2021

Mesdames,

La situation sanitaire justifie le maintien des mesures barrières et impose à tous d'être vigilants. Tenant compte du document du Ministère de la Santé et des Solidarités paru le 22 avril 2021 « Guide ministériel Covid-19 Reprise des activités d'accueil du jeune enfant » les consignes sanitaires sur les temps collectifs en vigueur sont les suivantes :

- Les salles sont aérées avant et après les temps collectifs
- L'usage de masques grand public de catégorie 2 et de masques « faits maison » est désormais déconseillé.
Prévoir un masque grand public de catégorie 1
- Lavage des mains obligatoire à l'arrivée, avant et après chaque change, après s'être mouché ou éternué, et au départ (savon et papier essuie mains pour les enfants, solution hydro-alcoolique ou savon pour les adultes à disposition)
- Un nombre minimum de jeux et de jouets sont laissés à disposition des enfants (*à adapter selon les normes d'hygiène et de sécurité*). Un roulement des jeux et jouets sera effectué.
- Toutes les zones contact sont désinfectées.
- Un ratio de 8 m² par personne adulte est recommandé et permet le cas échéant de fixer un nombre maximal de personnes par pièce. Le nombre d'adultes présents sur les temps collectifs sera fonction de la taille de la salle.
- Afin que les instances sanitaires puissent effectuer un travail de contact-tracing efficace, le service devra être informé si un enfant ou un adulte ayant participé à un temps collectif est testé positif à la Covid19.
- Ce protocole est envoyé à chaque participant aux temps collectifs et affiché dans les salles.